



## LUTIONS | RESOLUCIONES | RÉSOLUTIONS

UNE SEULE RÉSOLUTION PAR FEUILLE ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! | UNE SEULE RÉSOLUTION PAR FEUILLE !

*Titre | Título | Titre :*

***Le ciblage systématique de l'éducation palestinienne sous occupation***

*Organisation*

*Organización*

*Organisation :*

***Union générale des étudiants palestiniens - GUPS***

*Pays | País | Pays :*

***Palestine***

1. L'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) réaffirme son
2. rôle historique dans le soutien aux peuples opprimés, en particulier les jeunes,
3. dans leur lutte pour la liberté, la dignité et la justice. L'éducation n'est pas
4. un privilège accordé par le pouvoir ; c'est un droit. Lorsque l'éducation est
5. ciblée, ce n'est pas un dommage collatéral, c'est un acte politique délibéré
6. visant à contrôler l'avenir des peuples.
7. Dans les territoires palestiniens occupés, en particulier en Cisjordanie
8. et dans la bande de Gaza, les étudiants palestiniens sont systématiquement
9. privés de leur droit à l'éducation par la violence militaire, le siège
10. et la répression structurelle. En Cisjordanie, les forces d'occupation israéliennes
11. envahissent à plusieurs reprises les campus universitaires palestiniens, prennent d'assaut
12. amphithéâtres et dortoirs, arrêtent des étudiants et des leaders étudiants,
13. et recourir à l'intimidation et à la force dans les espaces universitaires. Ces
14. actions terrorisent les étudiants, perturbent la vie universitaire et criminalisent
15. les organisations politiques et étudiantes, transformant les universités en lieux de
16. contrôle militaire plutôt qu'en espaces d'apprentissage.
17. À Gaza, la situation est encore plus extrême. Le génocide contre



18. la bande de Gaza a conduit à la destruction de toutes les universités et
19. Des milliers d'écoles ont été détruites. Des élèves et des enseignants ont été tués, 20. Les infrastructures scolaires ont été rasées et plus de deux années scolaires ont été perdues.
21. années scolaires ont été perdues. L'éducation à Gaza n'a pas simplement
22. interrompue, elle a été délibérément détruite. Le siège continu
23. , les déplacements massifs de population, les traumatismes psychologiques, la famine et le
24. manque de services de base continuent de rendre l'éducation impossible,
25. même au-delà des bombardements militaires actifs.
26. L'IUSY reconnaît que l'invasion des campus universitaires en
27. Cisjordanie et la destruction de l'éducation à Gaza s'inscrivent dans le cadre d'une politique unique et coordonnée. Cette politique vise à briser la résistance palestinienne.
29. société en ciblant ses étudiants, ses institutions et son avenir. Cette 30. pratique consiste à terroriser les étudiants, à recourir à la peur, à la violence et à la
31. et la destruction pour réprimer l'éducation, la pensée critique et la
32. la résistance collective.
33. L'IUSY condamne le ciblage des établissements d'enseignement, des étudiants
34. et les éducateurs sous toutes ses formes. La militarisation des campus, la
35. destruction des écoles et des universités, et la terreur infligée aux 36. étudiants constituent de graves violations du droit international et une atteinte
37. au droit de toute une génération à apprendre, à s'organiser et à vivre dans la
38. dignité. L'IUSY est pleinement solidaire des étudiants palestiniens dans
39. Gaza et la Cisjordanie, et avec tous les étudiants confrontés à la répression
40. sous occupation et en guerre.
41. Par conséquent, l'IUSY décide :
42. De reconnaître le ciblage systématique de l'éducation palestinienne comme
43. un acte de terrorisme et une grave violation du droit international et des
44. des droits de l'homme.
45. De condamner les invasions militaires israéliennes des campus universitaires palestiniens 46. en Cisjordanie, y compris les arrestations, le harcèlement et
47. recours à la force contre les étudiants, les enseignants et les espaces universitaires.
48. Reconnaître l'impact continu du génocide à Gaza sur l'



49. éducation, y compris la destruction de tous les établissements d'enseignement supérieur
50. institutions et la perte de plusieurs années scolaires pour toute une
51. génération d'étudiants.
52. Appeler les institutions internationales à prendre des mesures immédiates et
53. concrètes pour protéger l'éducation en Palestine, conformément au 54.droit international humanitaire et à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.
- 55.Exhorter les organisations membres de l'IUSY à soutenir activement 56.les étudiants palestiniens, par le biais de la solidarité académique, du soutien psychologique
57. , la défense des étudiants détenus et une pression soutenue
58. contre la militarisation et le ciblage de l'éducation.
59. Réaffirmer l'engagement de l'IUSY en faveur de la justice, de la paix et du droit universel
60. droit à l'éducation, et à s'opposer à l'occupation, à l'apartheid et
61. les politiques coloniales qui privent les jeunes de leur avenir.
62. L'IUSY affirme qu'il n'y a pas de liberté sans éducation et pas de
63. paix sans justice. S'opposer au ciblage systématique
64. et la militarisation de l'éducation sous occupation n'est pas 65.symbolique, c'est une responsabilité politique et morale qui définit
66. qui nous sommes en tant que mouvement international de jeunesse.